



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS,  
L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 8 AVRIL 2019, À 19H00, SOUS LA  
PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSE.**

Sont présents : Mesdames Louise Thouin, Mélanie Royer-Couture, Parise Cormier et Suzanne Demers et messieurs Denis Roy, Magella Tremblay et Réjean Morency.

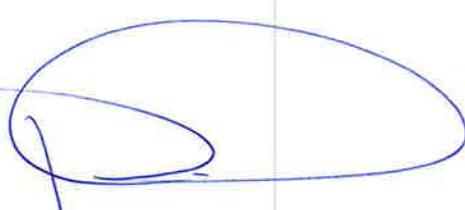
Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Ouverture de la séance	Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.
Rés. #19-108 Avis de convocation	Il est proposé par madame Suzanne Demers et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.
Rés. #19-109 Invitation firmes professionnelles - Sagamité et Faubourg	Il est proposé par monsieur Magella Tremblay et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux invitent les firmes professionnelles suivantes à soumissionner pour préparer les plans et devis des travaux de réfection d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue de la Sagamité et de la rue du Faubourg : <ul style="list-style-type: none"><li>• WSP Canada Inc.</li><li>• Tetra Tech</li><li>• SNC-Lavalin</li></ul>
Rés. #19-110 Engagement du contremaître à la voirie	Attendu que la Municipalité a fait paraître une offre d'emploi pour le poste de contremaître aux travaux publics. Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ; Que le conseil municipal engage monsieur Frédéric St-Hilaire à titre de contremaître aux travaux publics.
Rés. #19-111 Demande financière - ARLPH Capitale-Nationale	Il est proposé par madame Mélanie Royer-Couture et unanimement résolu ; Que le conseil municipal autorise monsieur Martin Pouliot, directeur de Loisirs, à déposer une demande d'aide financière auprès de l'ARLPH Capitale-Nationale dans le cadre du « Programme d'assistance financière aux loisirs des personnes handicapées dans la région de la Capitale-Nationale ».
Période de questions - Aucun citoyen	Étant donné que le seul citoyen présent à la séance a quitté avant la période de questions, il n'y a pas de période de questions.
Fin de la séance	Levée de la séance à 19 heures 01.



No de résolution  
ou annotation



Parise Cormier, mairesse



Martin Leith, secrétaire-trésorier